



1. FICHE DE RENSEIGNEMENTS ADHERENT

Nom de l'adhérent.....Prénom.....

Date Naissance.....ClasseAge

Adresse.....

Tel portable.....Tél fixe

Adresse électronique en majuscule (plus lisible)

Si l'adhérent est un enfant Il est important de nous fournir tous les renseignements si parents séparés

Nom-Prénom de la mère Tél portable

Adresse de la mère

Adresse électronique de la mère

Nom-Prénom du père..... Tél portable

Adresse du père

Adresse électronique du père.....

Personne à prévenir en cas d'urgence

J'autorise mon enfant à partir seul du cours:Oui. Non.

Baby judo (3 ans à 5 ans)	160€+15€ adhésion
Enfant (a partir de 6 ans	180€+15€ adhésion

Professeur de Judo YAHIA DEBIANE tel:06 78 85 98 60

Mercredi sous sol maison des associations

Baby 3 ans à 5 ans inclus 16H30 17H30

Enfant a partir de 6 ans 17H30 18H30

Pièces à fournir pour un dossier complet: (obligatoire après 2 cours d'essai)

la fiche d'inscription, complétée recto verso et signée

Certificat médical d'aptitude à la pratique du judo

Le paiement complet soit en espèces, chèque vacances ,chèque sport ,chèque bancaire :possibilité de 4 chèques octobre novembre décembre janvier à l'ordre de arts et sport à Claret (AESAC) pas de chèque indépendant pour l'adhésion.



ARTS ET SPORTS A CLARET INSCRIPTION JUDO 2025/2026

Pour l'utilisation d'un pass sport de 50€ une licence dont le cout est de 40€ est nécessaire, nous avons fait le choix de ne pas licencié les adhérents donc pas de prise en charge des pass sport

- ❖ Dans une même famille il sera accordé une réduction sur la cotisation de :
 - 10 % de réduction sur le 2° adhérent sur le cours le moins cher
 - 20% de réduction sur le 3° adhérent sur le cours le moins cher
- En cas d'inscription d'un adhérent à un second cours 20% de réduction sur le cours le moins cher est accordée

- ✓ En cas d'empêchement les professeurs se réservent le droit d'annuler les cours et de vous en informer par texto.
- ✓ Tous les cours annulés seront remplacés dans la mesure du possible.
- ✓ Pas de cours pendant les vacances scolaires et les jours fériés sauf si proposition des professeurs
- ✓ Je reconnais que l'association n'est pas responsable de mon enfant en dehors des locaux et des horaires du cours pratiqué par mon enfant.
- ✓ En cas d'urgence, j'autorise les responsables ou les professeurs à appeler les pompiers.
- ✓ Je m'engage à vérifier la présence du professeur dans la salle au début du cours
- ✓ et à récupérer mon enfant à l'heure précise de fin de cours

DROIT A L'IMAGE

Je suis informé(e) que l'association est amenée à prendre des photos (de mon enfant), à ce titre,

- ☐ J'autorise
- ☐ Je n'autorise pas

Les membres de l'association et leurs représentants à prendre des photos

PROTOCOLE SANITAIRE

_____ Les adhérents doivent arriver déjà habillés kimono ou(survêtement ou short et T-shirt pour les cours d'essai).

Une gourde de grande capacité marquée au nom de l'enfant.(REPLIE)

Aucun adulte ne sera autorisé dans le dojo à l'exception du professeur

Dans le dojo pas d'enfants attendant le cours suivant

Les parents s'engagent à ne pas amener leur enfant en cas de symptômes de maladie contagieuse
Si l'enfant présente les symptômes d'une maladie contagieuse il ne sera pas accepté et dans le cas où cela interviendrait après le début du cours l'enfant sera isolé les parents seront appelés

Je soussigné
l'enfant.

représentant légal de

Reconnait avoir pris connaissance de cette feuille d'inscription et en accepter les termes

Le A signature